

**V**oilà un peu plus d'un an et demi que vous m'avez confié la responsabilité de vous représenter et de représenter les quatre communes de notre canton au Conseil Général. Comme je m'y étais engagé au moment de l'élection, je tiens à vous informer de mon action et des différents projets de ces dix-huit premiers mois de mandat. Cette communication sera renouvelée à intervalles réguliers.

Dans les quelques pages qui suivent, vous trouverez des éclairages sur les grands dossiers dont le Conseil Général a la charge, et sur leur déclinaison spécifique à notre canton : aide sociale, travaux routiers, accompagnement des projets communaux...

À travers ces quelques lignes, je souhaite également vous éclairer au mieux sur les projets locaux qui sont en train d'émerger ; notre vœu à tous est de faire vivre notre canton. Plusieurs actions sont engagées dans ce sens, auprès des enfants des écoles, des associations, de nos aînés... Pour avancer dans beaucoup de domaines, c'est une véritable dynamique cantonale que nous mettons en marche.

Je continuerai à mettre mon énergie au service de nos projets dont la grande force est qu'ils sont portés collectivement.

## Permanences cantonales

**A**u cours des derniers mois, plusieurs séries de permanences ont été organisées dans les mairies des cantons. Elles ont permis un échange direct avec beaucoup d'entre vous et seront bien entendu reconduites. Les dates de mes permanences actuelles sont les suivantes :

- mercredi 5 octobre de 10h à 12h à Saint-Laurent
- mercredi 19 octobre de 10h à 12h à Saint-Léons
- mercredi 2 novembre de 10h à 12h à Ségur
- mercredi 16 novembre de 10h à 12h à Vezins.

En dehors de ces moments, je suis toujours joignable aux numéros suivants :

- domicile : 05 65 58 89 01,
- portable : 06 10 77 71 70,
- et par fax au 05 65 60 93 12.

## Mes engagements au sein de l'Assemblée Départementale

**A**près les élections de mars 2004, les conseillers généraux se sont répartis en trois grands groupes qui composent les différentes commissions dont la fonction est d'instruire les dossiers présentés au Conseil Général. Vu les spécificités de notre canton, j'ai souhaité participer aux travaux du groupe intitulé 'développement local' qui regroupe les grandes compétences suivantes : agriculture, développement local, économie et tourisme, culture, sports. Au sein de ces commissions, le croisement entre décisions départementales et réalités cantonales est très souvent manifeste.

Par ailleurs, je suis aussi membre de la Commission Départementale des Services Publics, du Conseil d'Administration du Laboratoire Départemental d'Analyses, du Comité Départemental du Tourisme, de la Commission Départementale de l'Éducation Nationale, et des différents organes de gestion de Micropolis.

# Séгур – Saint Laurent Saint Léons – Vezins

## SIVOM CANTONAL

La création du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du canton de Vezins remonte à 1962 et depuis, ses statuts n'avaient jamais été révisés. Cela a été fait fin 2004 car malgré l'intercommunalité et les autres regroupements, les élus du canton ont souhaité conserver cet espace de travail et de projets spécifique aux quatre communes. Désormais, le SIVOM intervient dans 4 domaines de compétence :

- 1/ Le transport à la demande** : service qui permet aux personnes ne possédant pas de moyen de locomotion de se faire conduire de leur domicile à Rodez, Millau ou Laissac mais également, de leur domicile aux bourgs centres des communes et en particulier aux deux résidences intergénérationnelles de Vezins et de Ségur. Très récemment, le planning du service transport à la demande du canton a fait l'objet de modifications pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs et aussi à caractère dérogatoire pour inclure le transport à la piscine des enfants des trois écoles. Dès que ces modifications seront définitivement mises en place, une nouvelle plaquette d'information sera diffusée. Pour l'utilisateur, le transport à la demande permet un coût allégé pour les déplacements grâce au concours financier des communes, du Conseil Général et du Conseil Régional.
- 2/ L'habitat** : cette compétence nous permet de réfléchir actuellement à la possibilité de lancer une réflexion à l'échelle du canton sur une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et une Opération Façades qui pourraient être menées conjointement à partir de fin 2006. Les communes via le SIVOM prendraient en charge le prédiagnostic et les études nécessaires au montage de ces dossiers.
- 3/ La promotion touristique et le soutien aux associations cantonales.** Le SIVOM est le support du Syndicat d'Initiative cantonal et apporte également son soutien à l'association RANDO MONTS DU LEVEZOU et depuis peu à l'association CANT-ON EN PARLE. Cette année le pavillon du Syndicat d'Initiative a été déplacé côté parking de MICROPOLIS, ce qui a engendré une augmentation significative de sa fréquentation. À cette rentrée, le Syndicat d'Initiative et l'association de randonnée ont débuté un travail de coordination de leurs actions respectives pour une meilleure lisibilité et une plus grande efficacité dans leurs projets : nouvelle plaquette promotionnelle du canton, balisage des sentiers de randonnée, allongement de la période d'ouverture du pavillon... Grâce au concours financier du SIVOM le bulletin trimestriel CANT-ON EN PARLE vient d'être relooké et modernisé.
- 4/ L'animation des résidences intergénérationnelles de Ségur et Vezins.** Deux plaquettes de promotion des résidences viennent d'être éditées. Elles sont destinées à informer les gens intéressés par la location d'un appartement et viennent également d'être adressées à chaque foyer du canton. Un questionnaire auprès de la population retraitée des quatre communes a aussi été lancé afin d'évaluer les besoins et les attentes et d'adapter ensuite l'offre de services tant dans les résidences que pour les nombreuses personnes désireuses de rester à leur domicile. Un groupe de travail composé d'élus des quatre communes, des représentants d'associations (3<sup>e</sup> âge, ADMR, Familles Rurales) et animé par Sophie PUECH se réunit régulièrement pour conduire la réflexion autour de nouveaux services.

### Les délégués du SIVOM

Chaque commune est représentée au sein du SIVOM par trois membres de son Conseil Municipal :

- **Saint-Laurent** : Patrick CONTACTIN, Franck JUILLAGUET, Annie VIALARET.
- **Saint-Léons** : Didier BERNAD, Marie-Hélène COUDERC, Jean-Claude RODIER.
- **Séгур** : Hubert CAPOULADE, Jérôme POUJADE, Gérard SIGAUD.
- **Vezins** : Jean-Claude BISEN, Paul VERGELY, Arnaud VIALA.

### Le budget du SIVOM

Le SIVOM n'a pas de ressource propre et est donc financé par les contributions des quatre communes du canton. En fonctionnement, ses dépenses principales sont le salaire de l'emploi jeune de l'animatrice des résidences (Sophie Puech) et la participation aux frais du transport à la demande. Au budget 2005, la section de fonctionnement s'équilibre à 94 145 €. En section d'investissement en 2005, il a été décidé de provisionner 34 705 € pour des frais d'étude ultérieurs (habitat, services...).

## MICROPOLIS et TOURISME

Arnaud FRÈRE est le nouveau directeur depuis le mois de juin 2005. Dès son arrivée, nous avons entrepris un travail de rapprochement entre les différents acteurs du tourisme du canton (Maison Natale Fabre, commerces, hôtels restaurants et associations) afin de mieux organiser les retombées de l'activité de MICROPOLIS et de faire connaître les évolutions du site aux habitants du canton. Depuis quelques mois, le Conseil Général travaille de concert avec l'association des Amis de Jean Henri Fabre afin de créer un partenariat fructueux entre Micropolis et la Maison Natale Fabre qui vient également d'intégrer le réseau des musées du Rouergue. Pour l'année 2005, le nombre de visiteurs de Micropolis est en hausse sensible et devrait avoisiner la barre des 100 000.

Après la mise en service du viaduc de Millau et pour que notre canton puisse bénéficier de l'engouement que connaît ce site, il nous faut nous mobiliser autour de nos professionnels du tourisme pour être présents et aussi attractifs que possible. Quelques dossiers de réhabilitation de bâtiment – notamment agricoles – en gîtes ou chambres d'hôtes se font jour. Le Conseil Général accompagne ces opérations afin de permettre un meilleur développement de l'économie touristique.

La signalisation touristique du canton vient de s'achever et nos bourgs sont désormais équipés de cartes communales répertoriant commerces, services, sentiers de randonnée et patrimoine : ces cartes sont implantées à Mauriac, Saint Laurent, le Bois du Four, Saint Léons, Saint-Étienne de Viauresque, Saint Agnan, Prunhac, Ségur, Gleysenove, le Roucous, La Clau, Vezins. Une carte du canton, avec les mêmes indications, a été placée près du pavillon du Syndicat d'Initiatives à la Valette, et tout récemment, les quatre chefs lieux de communes ont été équipés de lames directionnelles.

## LES ÉCOLES

Afin de permettre aux enfants des trois écoles de se côtoyer et de se connaître, les enseignants de Saint Léons, Ségur et Vezins ont accepté d'entreprendre un travail collectif autour de la tourbière de la plaine des Rauzes. Au cours de l'année scolaire 2004-2005, les enfants se sont intéressés à des thèmes particuliers : la flore pour Ségur, la faune pour Saint Léons, le cycle de l'eau pour Vezins et se sont rendus sur le site afin d'observer les espèces végétales et animales et d'effectuer des prélèvements. Le 20 juin, *Micropolis* et la *Maison Natale Jean-Henri FABRE* ont accueilli tous les enfants pour une journée de bilan et de rendu de leurs travaux.

Le Conseil Général a financé les déplacements des enfants ainsi que le petit matériel nécessaire à leur étude.

Avec l'aide de Jean-François DUMAS, conseiller pédagogique à l'inspection académique de Millau, le travail commun va se poursuivre en 2005-2006 avec pour objectif de confectionner un guide pédagogique sur les tourbières.

Par ailleurs, vu les effectifs en hausse, des projets d'extension des locaux de Saint-Léons et de Vezins vont voir le jour ; les communes sont accompagnées financièrement à hauteur de 10 % par le Conseil Général.

## LES ROUTES

**E**n début de mandat, j'ai souhaité établir une programmation pluriannuelle de travaux sur les routes départementales d'intérêt local, qui reflète au mieux les attentes exprimées par les habitants.

La première priorité concerne la fin du raccordement de Saint-Laurent à la RD 911 par la RD 158. Les travaux qui seront réalisés en 2006 vont mobiliser quatre années du budget cantonal et concernent la portion qui va de Lescure à Saint-Laurent. Il apparaît que le tracé le plus respectueux de l'environnement consiste à passer au-dessus du cimetière (à droite de la route actuelle lorsqu'on roule en direction de Saint-Laurent). Les acquisitions foncières sont en cours d'achèvement.

Dans un deuxième temps, c'est la RD 654, liaison entre la RD 29 (carrefour des quatre routes) et la RD 911 qui sera aménagée. Ces travaux devraient se faire en 2008.

Parallèlement, des travaux de sauvegarde ont été réalisés à l'entrée Nord de Ségur. Des études sont en cours afin d'évaluer les coûts pour élargir les Ponts de Matrassou et de Pouly. Le Conseil Général a également participé à la réfection du Pont du Moulin Savy détruit par les inondations.

Enfin, les communes de Ségur et Vezins ont engagé des opérations « RD en traverse » ; à Ségur, sur la route qui longe la place de la fontaine et à Vezins de la résidence jusqu'à la sortie du village côté pharmacie. Les travaux seront réalisés prochainement et dans ces opérations, le Conseil Général prend en charge la réfection de la chaussée et une partie des aménagements réalisés sur ses abords immédiats.

## AGRICULTURE

**L**e Conseil Général apporte une aide symbolique au moment de l'installation des jeunes agriculteurs. Récemment, quinze jeunes du canton en ont bénéficié.

Également, en complément des autres partenaires financiers (Europe, État, Région), le Conseil Général aide les agriculteurs qui s'engagent dans la mise à niveau de leurs systèmes de gestion des effluents ; de nombreuses exploitations du canton ont réalisé ou ont en projet des travaux dans ce domaine.

Pour le canton, enfin, une vitrine importante de l'activité agricole est le concours de chiens de bergers de Ségur. En 2005, la subvention du Conseil Général est passée de 800 à 1 400 Euros. Cette manifestation d'envergure départementale a une notoriété reconnue.

## « Cœur de village »

Les opérations cœur de village consistent à réhabiliter les centres bourgs dans le plus grand respect de leur authenticité et de leur caractère. Ce sont des dossiers pour lesquels les communes sont accompagnées financièrement par le Conseil Général, le Conseil Régional et plus rarement par l'État.

Actuellement, les quatre communes du canton ont des opérations "cœur de village" en cours d'instruction ou de réalisation.

À **Saint-Laurent**, les travaux ont débuté en septembre sur la place de la mairie.

À **Saint-Léons**, la place de l'église est en train d'être réhabilitée.

La place de la fontaine de Ségur vient d'être intégralement restaurée.

À **Vezins**, la dernière tranche « cœur de village » en 2007 portera sur la rue qui longe l'ancienne école privée. Dans ce programme, la participation du Conseil Général est de plus de 40 % du montant des dépenses engagées par les communes.

## AIDE SOCIALE

**C'**est désormais une compétence principale des Conseils Généraux. Pour notre canton, ce sont les dossiers d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie qui représentent le volet le plus important de l'aide sociale. Il y a actuellement soixante-douze bénéficiaires. Ces dossiers APA sont élaborés par les travailleurs sociaux du Conseil Général en lien étroit avec les antennes locales de l'ADMR qui est aujourd'hui le principal opérateur de l'aide à domicile.

Une réflexion est lancée au niveau cantonal sur l'aide aux personnes âgées qui vivent dans les résidences intergénérationnelles de Vezins et de Ségur mais également chez elles. Plus précisément, pour Ségur, une demande a été formulée auprès de la Fédération Départementale des ADMR pour qu'une assistance globalisée à l'ensemble des locataires de la résidence puisse être mise en place.

Le dépistage des cancers est également une priorité en Aveyron. La prévention du cancer du sein fait l'objet d'une action de proximité grâce au mammobile qui est venu sur notre canton en novembre 2004 et sera de retour en novembre 2006, conformément au protocole de suivi biennal. Au cours de cette campagne, notre taux de dépistage a continué de s'améliorer mais cette tendance doit encore s'affirmer. En 2005, le Conseil Général devient partenaire de la nouvelle campagne de dépistage du cancer du côlon.

# Ségur – Saint Laurent Saint Léons – Vezins

## LA POSTE

**D**ans le cadre de la restructuration des services postaux, des négociations parfois difficiles ont eu lieu entre la direction départementale de la poste et les élus du canton. Il en ressort que le canton est à présent reconnu par la Poste comme « zone de vie ». Il nous paraît en effet primordial que la Poste continue de figurer parmi les commerces et services essentiels à notre vie quotidienne et à l'activité de nos bourgs. Au final, l'agence postale de Saint Léons est maintenue, son statut est modifié. Elle devient agence postale communale et la commune percevra entre 500 et 700 Euros par mois pour rémunérer la personne qui tient le guichet.

C'est sur **Ségur** que la négociation a été la plus âpre puisque les propositions de la Poste étaient inacceptables. Finalement, une convention pour créer une agence postale communale vient d'être signée. En pratique, un des personnels de la mairie assure une permanence quotidienne dans les locaux de la Poste et la commune perçoit une indemnité mensuelle.

À **Vezins**, le bureau actuellement rattaché à Pont de Salars redevient bureau autonome.

À **Saint-Laurent**, les élus ont obtenu que les Publications Non Adressées (PNA) puissent être distribuées depuis les bureaux du canton malgré le fait que Saint-Laurent soit rattachée pour la distribution du courrier au bureau de à Saint-Beauzély.

## Le « PRÊT À POSTER »

**E**n partenariat avec la Poste, le SIVOM a réalisé une enveloppe « prêt à poster » à l'effigie des quatre communes qui a connu un vif succès puisque les 1500 premiers exemplaires ont été vendus le jour du lancement, le 20 novembre 2004. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, 10 000 enveloppes sont à nouveau en vente, dans les points de contacts postaux du canton.

## Téléphonie mobile

**L**es opérateurs de téléphonie mobile ne reconnaissent comme zone blanche que les communes dont le chef-lieu ne dispose d'aucun réseau. Sur notre canton, seule la commune de **Ségur** est concernée. Un relais vient d'être implanté par une entente entre les opérateurs répondant à l'exigence de l'état de résorber ces zones de non-couverture et afin de desservir le bourg de Ségur et ses environs. Il sera opérationnel sous peu et permettra aux habitants de choisir entre les trois opérateurs : Orange, SFR, Bouygues.

## Plateau santé

**L**e 10 juin le plateau santé de **Vezins** a été inauguré. C'est l'ancienne gendarmerie rénovée qui accueille le cabinet des docteurs Lemaire et Laurent, en attendant la venue d'autres professionnels de santé. Il est prévu un cabinet d'infirmières et un cabinet dentaire. Cet équipement permet le maintien de services indispensables sur notre canton.

## Patrimoine

**A**u travers de ses programmes (cœur de village, fonds départemental d'entretien du patrimoine communal, façades, fonds départemental de soutien à la restauration du patrimoine rural...), le Conseil Général aide les communes à entretenir et restaurer leur patrimoine historique. Il apporte également son concours à la restauration de nombreux édifices religieux auxquels nous sommes tant attachés. Dernièrement, une tranche de travaux a été décidée sur l'église de Saint Amans du Ram. La charge financière est répartie entre la commune, le département et l'état. Ces travaux sont en cours.

## ADSL

**L'**ADSL est un système qui permet de faire coexister sur une même ligne un canal haut débit (indispensable pour une bonne transmission des données informatiques par Internet) et un canal téléphonique. Afin d'accélérer la couverture ADSL de l'Aveyron, le Conseil Général a signé avec France Télécom une charte « département innovant ». Les termes de cette convention prévoient un déploiement progressif de la technologie ADSL sur l'ensemble des centraux téléphoniques du département. Sur notre canton la difficulté réside dans le fait que les raccordements aux différents centraux téléphoniques ne correspondent pas aux limites communales à savoir que certaines lignes téléphoniques dépendent de terminaux situés hors canton.

Ainsi, le central téléphonique de Vezins a été relié à l'ADSL le 17 juin dernier. Il concerne le bourg de **Vezins** ainsi que les hameaux les plus proches entre Gleysenovet et Le Ram.

Celui de Ségur doit être raccordé aux alentours du 20 octobre 2005. Il dessert le bourg de **Ségur** et les alentours les plus proches.

Pour **Saint-Léons**, la date prévue était début 2006 mais une demande auprès de France Télécom a été déposée pour l'avancer au 4<sup>e</sup> trimestre 2005. La plupart des habitations de **Saint-Laurent** sont desservies par le central de Saint Léons. Pour ceux qui ne pourront pas bénéficier de la technologie ADSL, le Conseil Général a décidé de favoriser le développement de technologies de type hertzien (WIFI, WIMAX) qui passent par les ondes et non pas par les câbles téléphoniques. Ces équipements seront installés à partir du milieu de l'année 2006. Au final, 90 % de la population du canton de Vezins pourra avoir accès à l'Internet à haut débit.